

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 15/2016 Semaine du 14 avril au 21 avril 2016

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIES :

Du samedi 16 avril à 19 heures au lundi 18 avril à 8 heures- **Pharmacie Du centre à Courpière au 04 73 53 02 62**

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin :

Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreaux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou

06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135

ou 06 09 66 84 46 - Taxi DID DUPOUX

Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

URGENTES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

MISSION LOCALE :

Sabrina BORRALLO reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 74 28 85 50

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

PUERICULTRICE: *Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,*

Horaires : **1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.**

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16 h 30. (locaux sociaux)

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

CARSAT Auvergne

téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h, jeudi de 9h à 11h

Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : **Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1.** ☎ 04 73 51 14 20

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Eva BERNARD née le 25 mars 2016.

- Léo BRUGIERE né le 29 mars 2016.

- Timéo BRUGIERE né le 3 avril 2016.

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Christiane FLAMENT décédée le 6 avril 2016

● FAUT-IL ECLAIRER POUR RIEN EN MILIEU DE NUIT ?

L'éclairage public à Courpière c'est aujourd'hui :

- 1260 points lumineux dans la ville et les villages

- 71 armoires de commande et de contrôle

- Un coût annuel pour la Commune de 80 000 € sur une facture totale d'énergie de 192 000€ en 2015

Les inconvénients minimes de la coupure nocturne sont :

- Avoir besoin d'une lampe torche pour des tous petits trajets (voiture – domicile)

- Changement d'habitude

- Impression d'insécurité due au noir

Les avantages de la coupure nocturne sont :

- Préservation de la faune et de la flore : même les insectes et les plantes ont besoin de la nuit

- Moins de dérèglement de l'horloge biologique de l'homme et de perturbation dans son sommeil (1 Français sur 4 se plaint de la lumière intrusive).

- Protection de l'environnement : moins de consommation donc moins de CO2 rejeté dans l'atmosphère.

- Davantage de sécurité routière :

- Meilleure vision nocturne aux croisements

- Réfléchissement accru des panneaux de signalisation

- Conducteurs plus prudents

- Vitesse des automobilistes réduite

- Moins d'actes de délinquance (exemple d'Aulnat donné par les gendarmes)

- Ceux-ci sont gênés par l'absence de lumière

- Ceux-ci sont plus vite repérés s'ils agissent.

- Des économies non négligeables pour la Commune : car nous subissons des hausses régulières de l'électricité (+ 52 % de 2010 à 2015).

- En 2010 le coût était de 45 690 € pour le seul éclairage public

- En 2015 le coût était de 79 352 €

- Prévision en 2016 : 83 352 € (+5%)

La consultation sur l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune commencera en Mairie le lundi 18 avril et se terminera le vendredi 29 avril. Venez voter !

● LES INTERVENTIONS DES POMPIERS SANS CARACTERE D'URGENCE DESORMAIS FACTUREES AUX HABITANTS ?

Voici le courrier que Madame la Maire de Courpière a adressé le 4 avril 2016 au Vice-Président du SDIS 63 :

« C'est avec beaucoup d'étonnement que j'enregistre les récentes décisions du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme : les interventions des pompiers sans caractère d'urgence (c'est-à-dire sans que l'intégrité physique ou la vie de la victime soit en jeu) seront désormais facturées aux habitants.

Désormais, la destruction d'un nid de guêpes ou de frelons chez un particulier coûtera entre 200 et 500 euros (selon la hauteur du nid) et le déblocage d'une personne dans un ascenseur coûtera entre 250 et 450 euros (selon le jour et l'heure de l'intervention).

Le budget 2016 de la Commune de Courpière verse déjà 26,09 euros par habitant, c'est-à-dire la rondelette somme de 117 885 euros pour contribuer à financer les secours d'urgence des sapeurs-pompiers.

Les habitants vont estimer, à juste titre, qu'ils payent deux fois : une première fois dans leurs impôts locaux et une seconde fois s'ils ont la malchance d'être victimes d'un nid de guêpes mal placé ou d'un ascenseur en panne au mauvais moment.

Agissant ainsi, vous remettez en cause la notion même de service public remplacé par des services payants (privés ou non).

Le service public c'est le bien précieux de ceux qui n'ont pas de richesses. Le riche, lui, sera toujours secouru puisqu'il pourra payer le service de secours qu'il n'hésitera pas à appeler en cas de besoin, pour la grand-mère avec sa petite retraite, ce sera plus délicat.

.../...

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeanine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : **Boussuge J. Chalus N. Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H. Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G. Sester S. Vincent I.** (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosselin, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Dominique GIRON - Jean-Luc COUPAT
1er et 3e vendredi du mois de 10h à 12h
Locaux sociaux - Place de la Victoire à Courpière

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

OUVREMENT DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h
et samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **mardi au samedi**. Horaires : de novembre à mars : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et d'avril à octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

● LES INTERVENTIONS DES POMPIERS SANS CARACTERE D'URGENCE FACTUREES AUX HABITANTS (Suite)

Le service public des Sapeurs-Pompiers est très apprécié des français, précisément parce qu'il ne fait pas de distinction dans la détresse face aux dangers. Il est aujourd'hui rogné dans ses missions de proximité.

Espérons que l'expression des nombreuses détresses et protestations remontant des différents points du territoire départemental amènera le Conseil d'Administration du SDIS 63 à reconsidérer sa décision du 29 février dernier ».

● PENURIE DE MEDECINS A COURPIERE ?

Des élus et des pharmaciens de Courpière sont de plus en plus souvent alertés par des habitants inquiets devant les difficultés croissantes pour accéder à une consultation de médecine générale à Courpière.

La Municipalité a donc pris l'initiative de réunir les pharmaciens et les médecins généralistes pour débattre des pistes de solutions locales éventuelles.

Nous y avons appris deux bonnes nouvelles : le Docteur PEYROL a des disponibilités pour accueillir de nouveaux patients 55 avenue de la Gare et le Docteur HOFMAN exerce 3 rue Pasteur en tant que successeur du Docteur CAPERAN pour le moment et va, ensuite s'installer à la même adresse. Le Docteur CAPERAN continuera d'exercer sur Courpière pendant trois ou quatre ans, ce qui laisse du temps pour trouver son remplacement.

Le Docteur POCRIS reste, lui, installé au 26 rue du 14 Juillet.

La Municipalité

● TRAVAUX SUR LA CHAUSSEE DE LA 906 ET AIDE AUX COMMERCANTS IMPACTES

Des dossiers nous sont parvenus. Afin de réunir au plus vite la Commission d'indemnisation et de répondre le plus rapidement possible à ceux qui ont sollicité la Commission, nous sommes obligés de clore la collecte des dossiers fin avril 2016.

● RADAR PEDAGOGIQUE

Le radar pédagogique vient d'être placé sur la Départementale 906 dans le sens Ambert - Courpière.

● TREMPLIN DES MUSIQUES ACTUELLES

La Ville de COURPIERE organise son 2ème Tremplin de musiques actuelles **Samedi 18 juin 2016 à partir de 20 h en centre-bourg de Courpière.**

Le tremplin est ouvert à tout artiste ou groupe d'artistes amateurs de musiques actuelles.

Les candidats devront retourner le bulletin de participation joint au règlement du Tremplin (à retirer en mairie de Courpière ou à télécharger sur le site internet de la mairie : www.mairie@ville-courpiere.fr). Les groupes seront sélectionnés et le gagnant du tremplin sera programmé sur une scène du festival de la Pamparina à Thiers en juillet 2016 et le second sur une scène du Festival Aubus'song en août 2016.



● SAISON CULTURELLE

ATELIER DE CUISINE POUR ENFANTS

« Les bouchées gourmandes »

De 6 à 12 ans

Samedi 30 avril de 10 heures à 12 heures à l'espace Coubertin

Prix : 5 €

Inscription en Mairie de Courpière au 04 73 53 01 21

Attention places limitées !



● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ateliers découverte de l'Enluminure Celtique

Atelier adultes et jeunes (à partir de 15 ans)

Samedi 30 avril 2016

Ateliers animés par M. Gilles Herrier - **Durée 2h30** **Prix : 3 €**

Inscriptions obligatoires car places limitées

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque – place de la Victoire

Tél : 04 73 51 29 55



Exposition photos sur l'Irlande aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Attention : la bibliothèque sera fermée du 18 au 23 avril. Réouverture le 26 avril.

● TOURISME

La Maison du Tourisme a organisé « les Journées du Livradois-Forez 2016 »

« Clermontois passez à l'est, découvrez le Livradois-Forez »

aux Carrés Jaude I et II, dans plus de 20 restaurants clermontois, dans les grands restaurants d'entreprise de la Poste, du CHU, du conseil Départemental ...avec 30 000 dépliant dans le but de faire découvrir le Livradois-Forez.

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

La Communauté de Communes du Pays de Courpière recrute pour le Lac d'AUBUSSON –Emplois saisonniers.

2 Agents de location nautique à temps partiel 20h/ hebdo pour les weekends de juin et les mois de juillet et août.

Missions : Vous accueillerez la clientèle et vous occupez du départ/ retour des embarcations, ainsi que du bon fonctionnement de l'activité.

Les candidatures sont à adresser à : M. le Président de la CCPC, Base de loisirs du Lac d'Aubusson d'Auvergne, 63120 Aubusson d'Auvergne.

Ou par Mail : desigaud.lac-daubusson@orange.fr

Date limite de réception des offres : 22 avril 2016

Infos Associatives

● ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

La Mairie organise une campagne textile au profit de la délégation du Puy-de-Dôme pour sa boutique solidaire :

Venez déposer dans l'ancien local de l'ADMR sous la Mairie des textiles réutilisables comme des vêtements, des rideaux, des nappes, du linge de maison, des chaussures, des ceintures, des sacs à main, des sacs de sport, des jouets, des peluches

**Le jeudi 14 avril et le vendredi 15 avril
De 9 h à 11h30 et de 14h à 16h30**

Les morceaux de chiffons ou les vêtements non utilisables ne sont pas récupérés.

● SALON ANTIQUITES BELLE BROCANTE

La Salle Jean Couzon de l'Espace Coubertin, avenue Pierre de Coubertin accueille une nouvelle édition du Salon Antiquités Belle Brocante

les samedi 16 avril et dimanche 17 avril.

Livres anciens, bijoux, lustres, objets de vitrine, bibelots, tapis, glaces, meubles de la fin XVIII e et XIX e siècles mais aussi bijoux fantaisie et or des années 60 et 80, objets d'art populaire, des métiers anciens, objets Vintage, barbotines et faïences d'autrefois... le Salon est accessible à tous, petite et grosse bourse. Chacun trouvera de quoi se faire plaisir.

Samedi de 9h à 19h—Dimanche de 10h à 18h

Entrée : 2.50 €

Organisation Collector 63

● ATTELAGES ET CAVALIERS DE LA DORE

A l'occasion de la Journée de l'Attelage qui aura lieu **le dimanche 17 avril 2016**

l'association « Attelages et Cavaliers de la Dore » organise sur son terrain entre Courpière et Néronde

- une randonnée attelée à partir de 9 heures.

- une démonstration de maniabilité et une promenade à calèche à partir de 14h30.

Entrée gratuite.

M.BEAUREGARD et M.PAULIN.



● ART CULTURE ET PATRIMOINE

L'association vous présente dans le cadre de ses soirées à thème

« Jeanne D'Arc : une jeune fille en questions »

Par Alain Valériaud, juriste et spécialiste du Moyen-Age

Le mardi 19 avril à 20h30 au cinéma Rex à Courpière

Aujourd'hui, victime de toutes nos déconstructions et de nos préjugés, Jeanne d'Arc serait tombée dans une sorte de léthargie mémorielle sinon d'oubli pur et simple de notre récit national.

Entrée : 4 € - Gratuité pour les scolaires et les étudiants.

● COMITE DE JUMELAGE COURPIERE / RUPPERTSBERG

Nos amis allemands viennent nous rendre visite du 5 AU 8 MAI 2016 (Week-end de l'Ascension)

Si vous voulez partager des moments sympathiques avec eux, vous pouvez participer :

Le jeudi 5 mai à leur arrivée à 16heures, place de la Victoire, accueil par la municipalité et en musique avec les Canotiers.

A 19h30 : repas à la salle d'animation – Repas préparé par le traiteur « Alliance des Sens »

Menu : *Pâté aux pommes de terre et son mesclun – Aumônière croustillante de volaille avec son riz parfumé et carottes en persillade – Duo de fromage – Assiette de gourmandises - café*

au prix de 17€ euros vin compris.

Le samedi 7 mai : de 10h à 12 h visite des remparts puis quartier libre dans Courpière.

A 18h : Messe en l'église de Courpière

A 19h : L'orchestre de Blaskapelle de Ruppertsberg jouera devant l'église

A 20h : Soirée officielle aux Arcades de Barjavelle animée par l'orchestre de Blaskapelle, la chorale Do Mi Sol et l'orchestre du Big Band des Canotiers.

Menu : *Kir de bienvenue – Filet d'églefin à la fine champagne – Le petit bognat – Suprême de volaille aux asperges vertes et son accompagnement – duo de fromages sur petites salades – craquant framboise chocolat - café –*

au prix de 28 € vins et coupe de l'amitié compris.

Merci de vous adresser à la mairie de Courpière pour les réservations des repas au plus tard le 22 avril 2016.

● CINEMA LE REX : 04 73 53 19 72

Marseille - France 2016 –Comédie dramatique– 1h34

Paolo abandonne sa vie au Canada pour revenir au chevet de son père accidenté à Marseille

Vendredi 15 avril à 20h30

Dimanche 17 avril à 17h30

Au nom de ma fille – France 2016 – Drame – 1h27

André apprend la mort de sa fille qui passait ses vacances en Allemagne. Il se lance dans un combat de 27 ans pour découvrir la vérité.

Samedi 16 avril à 20h30

Lundi 18 avril à 20h30

Infos Diverses

● ADMR ABRI - ANTENNE DE COURPIERE

Le bureau de l'ADMR ABRI de Courpière sera fermé pour cause de congés du lundi 11 au dimanche 24 avril 2016 inclus. En cas de besoin, merci de contacter le bureau de Clermont-Ferrand au 04 73 28 05 07, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière sera fermée au cours de la période du 11 au 22 avril 2016. Il est possible pour les allocataires d'effectuer de nombreuses démarches sans avoir à se déplacer avec le site www.caf.fr.

Il est également possible de contacter la caisse au 0810 25 63 10 – 24h/24 et 7j/7 pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

● MESSE ST-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 16 avril— 18h30 à Olliergues
Dimanche 17 avril – 9h à Sauviat
10h30 à Courpière

● A SAVOIR

- Michèle parfumerie - Institut de beauté vous informe de ses congés du 18 au 25 Avril; réouverture le mardi 26 à 9h30. A très bientôt.

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer T3** – 3 pièces de 85 m² – centre ville – cuisine américaine équipée – grand salon – 2 chambres – Salle de bains avec douche à l'italienne – WC séparés - VMC – loyer de 450 € + 35 € charges – Tél : 06 11 85 78 12

- **A louer F3** Centre Ville – refait – double vitrage – 1^{er} étage – Tél : 06 99 80 70 17

- **A louer deux pièces** en rez-de-chaussée avec entrée et WC adapté aux handicapés. Parking devant la porte. Double-vitrage. Chauffage électrique. 30m². Refait à neuf. Convierait pour des bureaux... Pour un cabinet de santé. Peut également se louer à la journée. Tél. 06 03 23 75 80 Michelle Cambon - 19 boulevard Gambetta à Courpière.

Sport

● TENNIS DE TABLE DE COURPIERE

Le TTC organise son premier tournoi amical à l'espace Coubertin **le 22 avril 2016 à 19 heures.**

Venez nombreux !

Inscriptions à partir de 19 heures

Début du tournoi à 20 heures

Prix : 5 €/ personne

Buvette et restauration sur place

Informations et inscriptions au 06 33 13 06 65 ou au 06 30 65 81 83

● FOYER LAIC - SECTION HANDBALL

Plus qu'une semaine pour réserver vos places pour la traditionnelle soirée du handball

SAMEDI 23 AVRIL à partir de 20h.

Renseignements Jérémy PINET 06 99 04 53 94

Pendant la deuxième semaine des vacances de Pâques, la section Handball du Foyer Laïc organise un stage, gratuit, ouvert à tous les enfants au gymnase Bellime **LUNDI 18, MARDI 19, JEUDI 21 et VENDREDI 22**

Pour les enfants nés en 2006, 2007 et 2008 de 15 h à 16h30

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE (USC)

RESULTATS:

Samedi 09 avril

-U15 Promotion

Courpière contre Issoire U.S (2)

(Non joué)

-U17 Critérium Phase 2 Niveau 1

Courpière/Pt Dore 4-3 Durolle Foot Gr.

-Sénior Deuxième Division

Tours s/ Meymont 3-3 Courpière U.S (2)

Dimanche 10 avril

-Sénior Elite

Courpière U.S 1-5 Lempdes Sports (2)

PROGRAMME:

Dimanche 17 avril

-Sénior Elite

(15h00 Stade Paul Mosnier à Ennezat)

Ennezat U.S contre Courpière U.S



Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel: mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet: www.ville-courpiere.fr

Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 15/2016